

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### NANOBIOTIX OBTIENT 10M€ DE FINANCEMENT NON DILUTIF

- **Approbation reçue de HSBC et de Bpifrance d'un total de 10M€ de financement non dilutif sous forme de PGE.**
- **Ce financement va permettre d'étendre la visibilité de la trésorerie jusqu'au T3 2021.**

« Nanobiotix a été en mesure de maintenir la continuité de ses opérations et d'assurer la progression de ses priorités stratégiques clés tout au long du premier semestre 2020. Nous tenons à remercier le gouvernement français et nos partenaires bancaires chez HSBC pour avoir collaboré avec agilité afin de nous assurer la visibilité financière nécessaire pour atteindre nos objectifs. Tous nos efforts visent à faire progresser le développement du NBTXR3 afin d'en faire bénéficier des millions de patients dès que possible. Ce financement est une étape supplémentaire visant à concrétiser notre vision. » - Philippe Mauberna, directeur financier de Nanobiotix.

**Paris, France ; Cambridge, Massachusetts (USA) ; 8 juin, 2020** - [NANOBIOTIX](#) (Euronext: NANO - ISIN: FR0011341205 – la “Société”), société française pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques dans le traitement du cancer, a annoncé avoir reçu l'approbation d'un financement de HSBC et de Bpifrance pour un total de 10M€ sous la forme de PGE (Prêts Garantis par l'Etat).

Chaque prêteur individuel accordera un prêt de 5M€ avec des taux d'intérêt fixes de 0,25% et 1,75% par an. Le gouvernement français garantira 90% des montants dus.

Chaque prêt a une durée initiale d'un an. Le remboursement du capital peut être différé au gré de la Société jusqu'en juin 2025.

Les prêts approuvés sont non dilutifs pour les actionnaires et permettront à la Société d'étendre sa visibilité financière jusqu'au troisième trimestre 2021.

#### À propos de NANOBIOTIX : [www.nanobiotix.com](http://www.nanobiotix.com)

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour concevoir et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011341205, code mnémorique Euronext : NANO, code Bloomberg : NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société détient également une filiale, Curadigm, située en France et aux Etats-Unis, ainsi que d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de deux filiales en Europe, en Espagne et en Allemagne.

#### Contacts

Nanobiotix

##### Département communication

Brandon Owens  
+1 (617) 852-4835  
[contact@nanobiotix.com](mailto:contact@nanobiotix.com)

##### Département relations investisseurs

Ricky Bhajun  
+33 (0)1 79 97 29 99  
[investors@nanobiotix.com](mailto:investors@nanobiotix.com)

Relations Presse

France – TBWA Corporate  
Pauline Richaud

**NANO**  
**LISTED**  
**EURONEXT**

---

+ 33 (0) 437 47 36 42  
[Pauline.richaud@tbwacorporate.com](mailto:Pauline.richaud@tbwacorporate.com)

### **Avertissement**

*Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Nanobiotix et à ses activités, y compris la suffisance de ses ressources de trésorerie attendues au troisième trimestre de 2021. Nanobiotix estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel de Nanobiotix approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 12 mai 2020 (numéro d'enregistrement R.20-010), dont une copie est disponible sur le site internet de la Société ([www.nanobiotix.com](http://www.nanobiotix.com)), et de l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Nanobiotix est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Nanobiotix ou que Nanobiotix ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Nanobiotix diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Nanobiotix décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.*